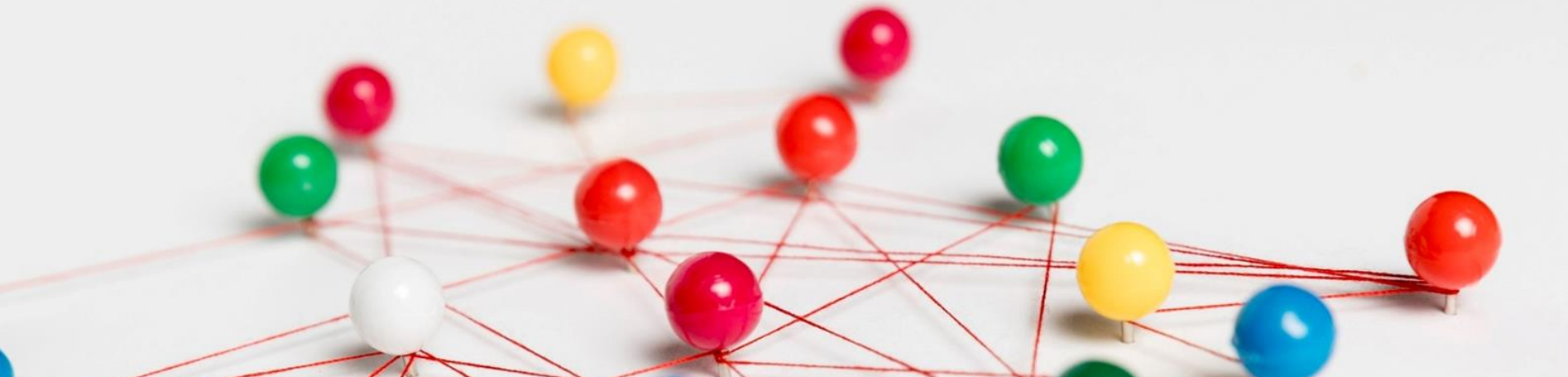


Matinale - Vendredi 25 octobre 2024

Le monde associatif en Vendée

Réalités - Enjeux - Perspectives



en partenariat avec



Jean-Pierre MORIN - Directeur Général du Crédit Mutuel Océan

Daniel ROBIN - Président de l'OESTV

Pascal GIULIANI - Président de la MDAV



La Vendée et la vie associative

Guillaume JEAN - Vice-Président du Conseil Départemental





Portrait de la vie associative en Vendée

Jacques PORCHERET

Chargé de Mission & Vie Associative - MDAV

Matinale - Vendredi 25 octobre 2024

Une vaste enquête menée auprès du monde associatif vendéen à l'été 2023

- Enquête réalisée par la **Maison Départementale des Associations de Vendée (MDAV)** avec le soutien technique de **l'Observatoire Économique, Social et Territorial de la Vendée (OESTV)** dans le cadre d'une collaboration avec le **Réseau National des Maisons des Associations (RNMA)**.
- Un partenariat avec l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de Vendée (**AMPCV**) a permis de **disposer d'une base de 6 000 cibles à interroger** (soit environ 40% du tissu associatif vendéen estimé).
- **1 460 questionnaires exploitables issus d'associations réparties sur l'ensemble du territoire vendéen et dans l'ensemble des secteurs d'activité associatifs ont pu être exploités** (soit un taux de réponses très satisfaisant s'élevant à 25% des 6 000 cibles contactées par mail lors de la phase d'enquête) :
 - ⇒ 80% sont non-employeuses (1 173 associations)
 - ⇒ 20% sont employeuses (287 associations)

Contexte et objectifs de l'enquête et de l'étude

Observer pour agir ensemble

- La connaissance de la vie associative à l'échelle locale **reste encore très lacunaire**.
- Les observatoires locaux de la vie associative sont **un outil d'interconnaissance et de partage**.
- Disposer de **données et des bons outils** permettant d'accéder à la réalité rencontrée sur le terrain.
- Comparer, dans la mesure du possible, les données obtenues sur le territoire à celles obtenues au niveau national ou sur d'autres territoires afin de **mesurer les spécificités locales et d'adapter les appuis pour répondre au mieux aux besoins repérés**.
- L'observation locale partagée n'est pas une fin en soi, mais le début **d'un processus vertueux de co-construction entre les parties prenantes au service du développement de la vie associative sur le territoire**.

Points de repères sur les associations et l'emploi associatif en Vendée et en France

Combien d'associations en Vendée ?

Nombre d'associations actives en Vendée

- **On estime entre 14 000 et 16 000 associations actives dans notre département.** Cette fourchette demeure une estimation dans la mesure où l'on connaît la date de création d'une association mais pas nécessairement la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.
- Parmi cette population, **le secteur «Sportif» représente le 1^{er} secteur associatif dans notre département (et en France d'ailleurs) devant ceux de la «Culture» et des «Loisirs/Vie sociale».**

Poids des secteurs associatifs en Vendée (en % de l'ensemble des associations)

Activité	% sur total	Activité	% sur total
Sport	27%	Éducation / Formation / Insertion	3%
Culture	24%	Action caritative et humanitaire	3%
Loisir/ Vie sociale	21%	Santé	3%
Opinion / Défense droits et causes	9%	Environnement	3%
Action sociale	5%	Défense des intérêts éco / Dvlp ^t local	2%

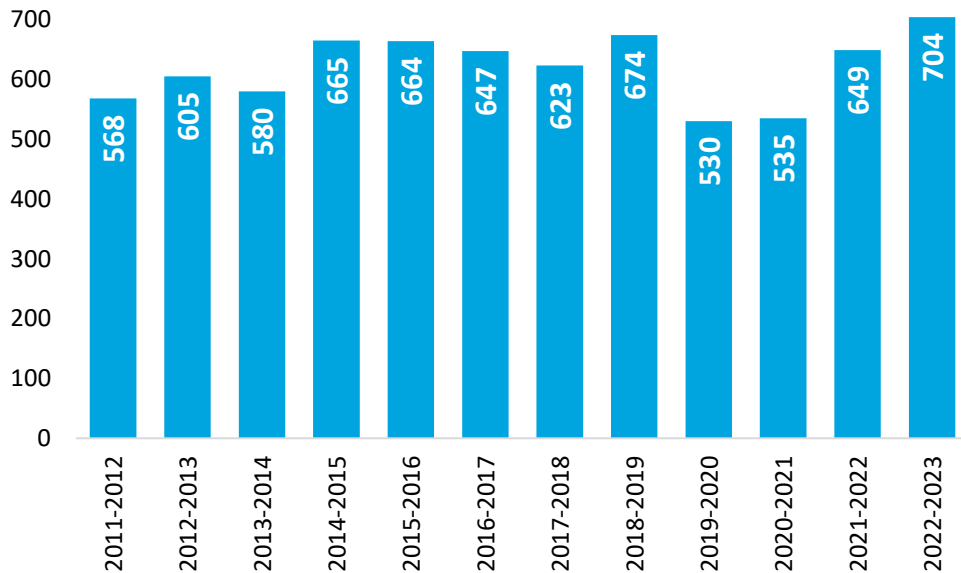
Combien de bénévoles associatifs en Vendée ?

Nombre de bénévoles en Vendée

- Une enquête nationale de l'IFOP - France Bénévolat - Recherches & Solidarités, réalisée tous les trois ans depuis 2010, permet d'estimer une fourchette par département. À la suite de la dernière enquête de janvier 2022, **on estime ainsi entre 120 000 et 140 000 le nombre de bénévoles en Vendée.**
- Par ailleurs, chaque bénévole pouvant avoir une action dans plusieurs associations, **le nombre d'engagements bénévoles est ainsi supérieur au nombre d'individus bénévoles : nous l'estimons autour de 500 000 en Vendée.**

En moyenne, autour de 650 associations sont créées en Vendée chaque année

Nombre de création d'associations en Vendée*



* Période de début juillet à fin juin de l'année suivante

La période de pandémie a évidemment pesé sur la création d'associations...

...toutefois le rebond observé dès 2021/2022 confirme un retour à la normale et même plus avec **704 créations en 2022/2023**

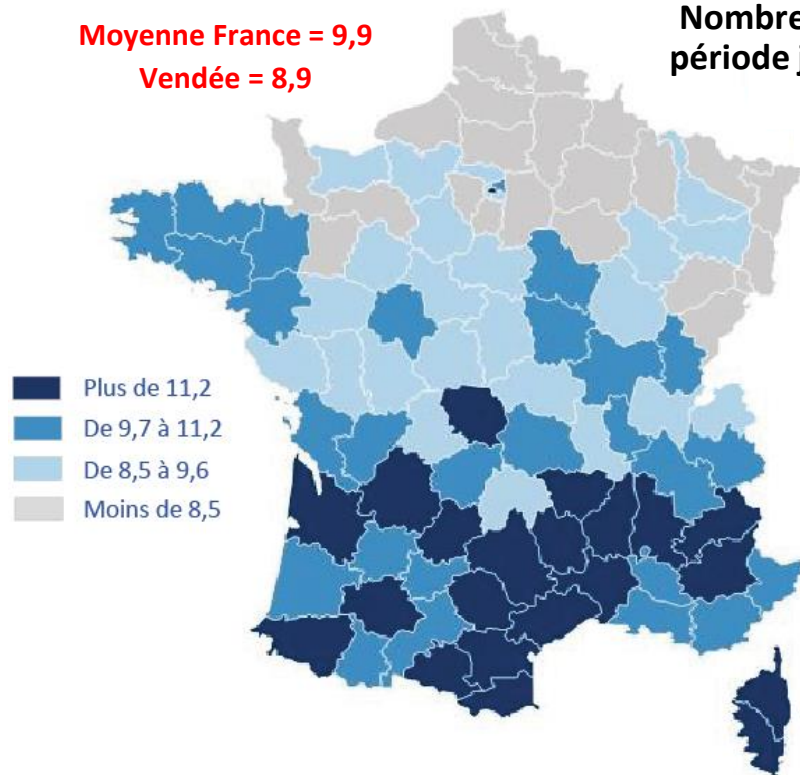
Les créations d'associations en Vendée

Un taux de création un peu plus modéré dans notre département

Moyenne France = 9,9

Vendée = 8,9

Nombre de créations d'associations annuelles sur la période juillet 2019 - juin 2023 pour 10 000 habitants



Il s'est créé en Vendée, en moyenne chaque année sur la période juillet 2019-juin 2023, **8,9 nouvelles associations pour 10 000 habitants.**

Ce ratio apparaît assez sensiblement inférieur à celui enregistré en France (9,9).

Des créations dans quels domaines associatifs ?

Créations sur les trois dernières années par domaine associatif

	Vendée	France
Sport	22,2%	16,4%
Culture	20,7%	22,1%
Loisirs-Vie sociale	15,3%	19,6%
Action sociale	13,9%	8,6%
Environnement	6,6%	6,0%
Santé	4,7%	5,2%
Éducation - formation	3,1%	4,9%
Autres*	13,5%	17,2%

* Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, économie ...

Vendée

Surreprésentation des créations dans le domaine du « Sport » (+6 points comparé à la moyenne française) et dans « l'Action sociale » (+5 points).

Inversement, « Loisirs-Vie sociale » est sous-représenté dans les créations comparé à la France (-4 points), tout comme l'ensemble « Autres ».

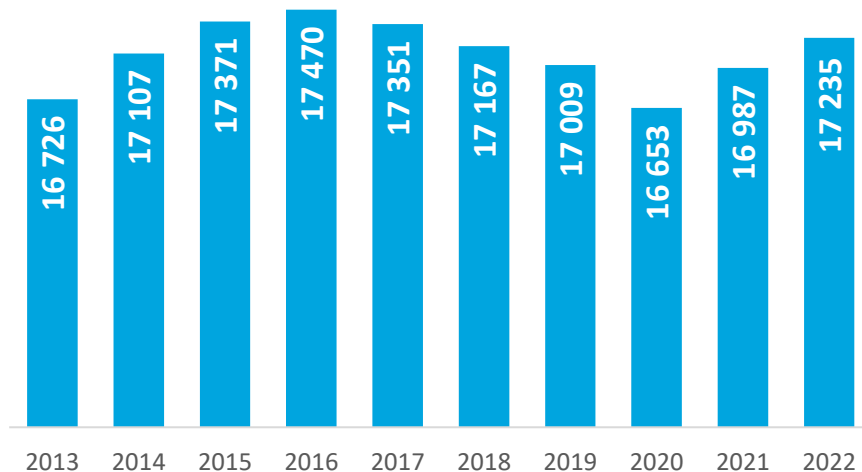
L'emploi associatif vendéen

Une hausse modérée sur les 10 dernières années

17 235

emplois salariés en moyenne sur l'année
2022 dans les associations vendéennes

Effectifs salariés associatifs en Vendée



Les effectifs salariés associatifs vendéens ont progressé de +3% sur les 10 dernières années, pour un solde de +509 emplois.

Cette hausse est moins soutenue que celle observée à l'échelle nationale (+6%) ...

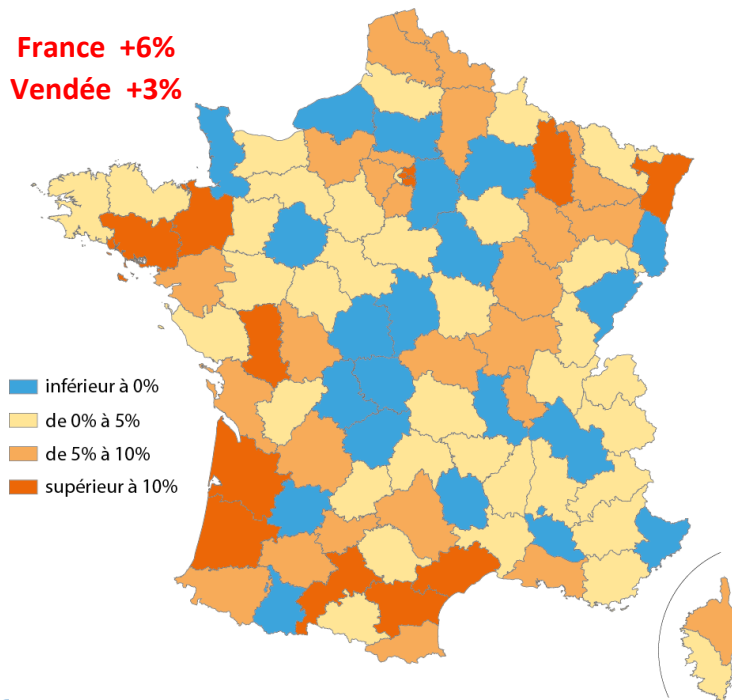
... et significativement moins forte que celle associée à l'emploi salarié privé total dans notre département (+17%).

18 790

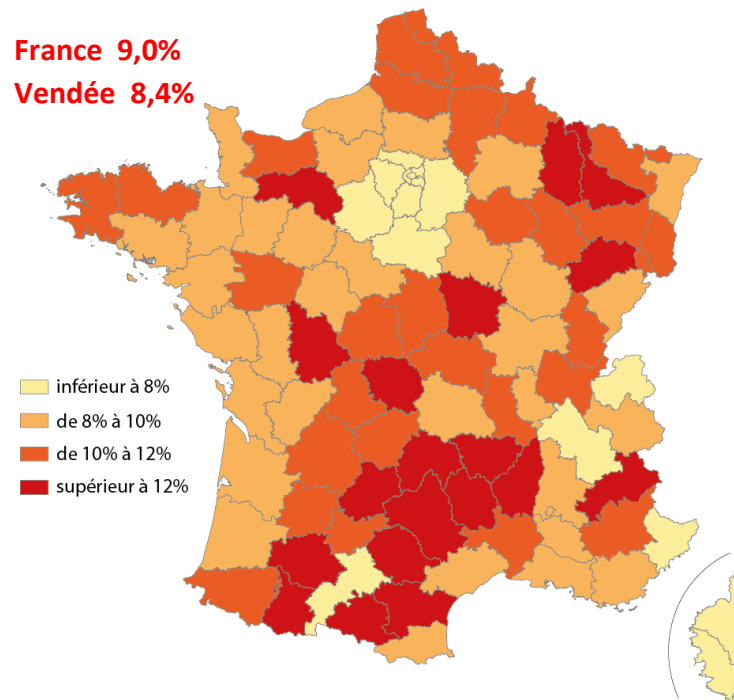
emplois salariés en 2022 si l'on ajoute le
périmètre de la MSA à celui de l'URSSAF.

Évolution des emplois salariés associatifs et poids de l'emploi associatif dans l'emploi privé

Évolution des effectifs salariés associatifs entre 2013 et 2022



Poids de l'emploi associatif dans l'ensemble des emplois du secteur privé en 2022

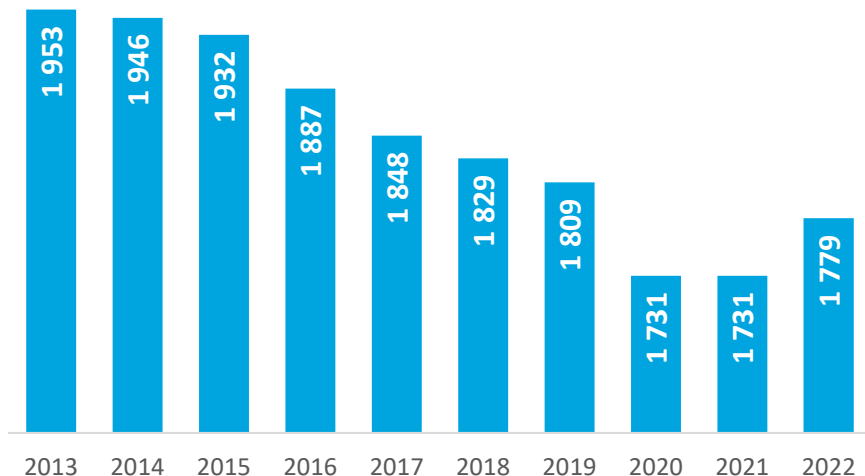


Une hausse modérée de l'emploi ... dans un contexte où le nombre de structures associatives employeuses reculait significativement

1 779

associations employeuses
sur l'année 2022

Nombre d'associations employeuses en Vendée



-174 associations employeuses sur les 10 dernières années en Vendée (-9%) ... tendance qui s'inscrit également dans celle observée en France (-6%).

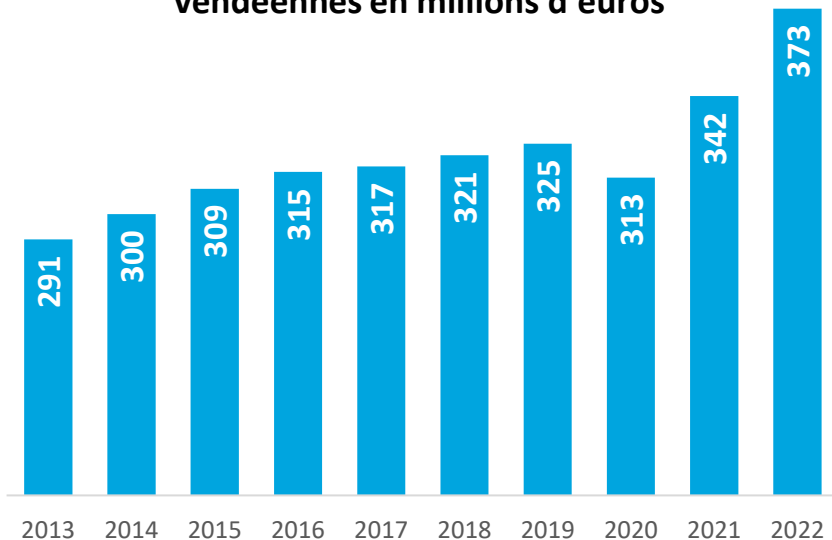
⇒ Une décrue continue du nombre d'associations employeuses qui pourrait signifier certaines difficultés pour les plus fragiles ou les plus petites à disposer des ressources nécessaires pour assurer de façon pérenne les charges liées à l'emploi.

1 870

associations employeuses en 2022 si
l'on ajoute le périmètre de la MSA

... mais une masse salariale en constante progression

Masse salariale des associations employeuses vendéennes en millions d'euros



Forte progression de la masse salariale des associations employeuses entre 2013 et 2022 de +28%

L'indicateur de salaire moyen (masse salariale par emploi salarié) s'est aussi nettement renforcé sur la période : de 17 400 € en 2013 à 21 650 € en 2022 (+24%).

⇒ Tendance qui confirme une évolution progressive des emplois salariés associatifs vers des postes portant à la fois sur des temps de travail plus longs mais aussi sur des emplois mieux rémunérés (+ application conventions collectives).

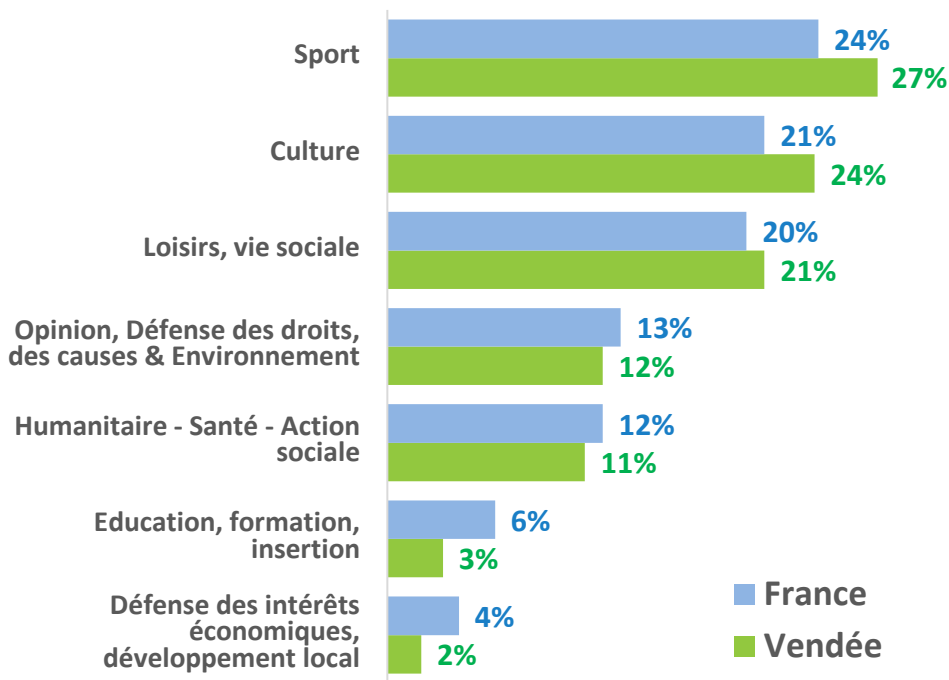
Résultats de l'enquête sur le tissu associatif vendéen

Enquête réalisée sur la période
juin-septembre 2023

Les secteurs d'activité du paysage associatif

Comparaison Vendée vs France

Les associations par secteur d'activité



Une relative stabilité dans le temps du poids des principaux secteurs associatif.

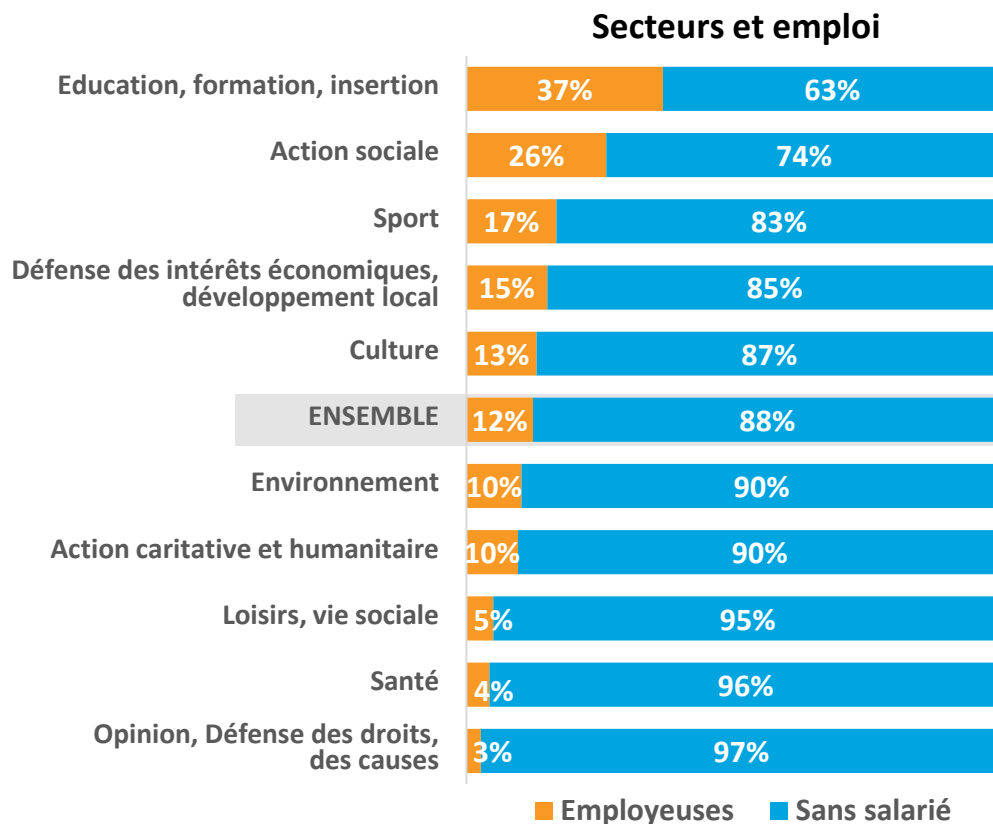
Depuis plus d'une quinzaine d'années, **le Sport, la Culture et les Loisirs-Vie sociale occupent les 3 premières places.**

En revanche, **l'ensemble « Humanitaire-Santé-Social » tend à se réduire** sur les quinze dernières années : **de 15% en 2005 à 11% en 2020.**

⇒ **Moins d'associations mais de taille plus importante ...**

Les secteurs d'activité du paysage associatif vendéen

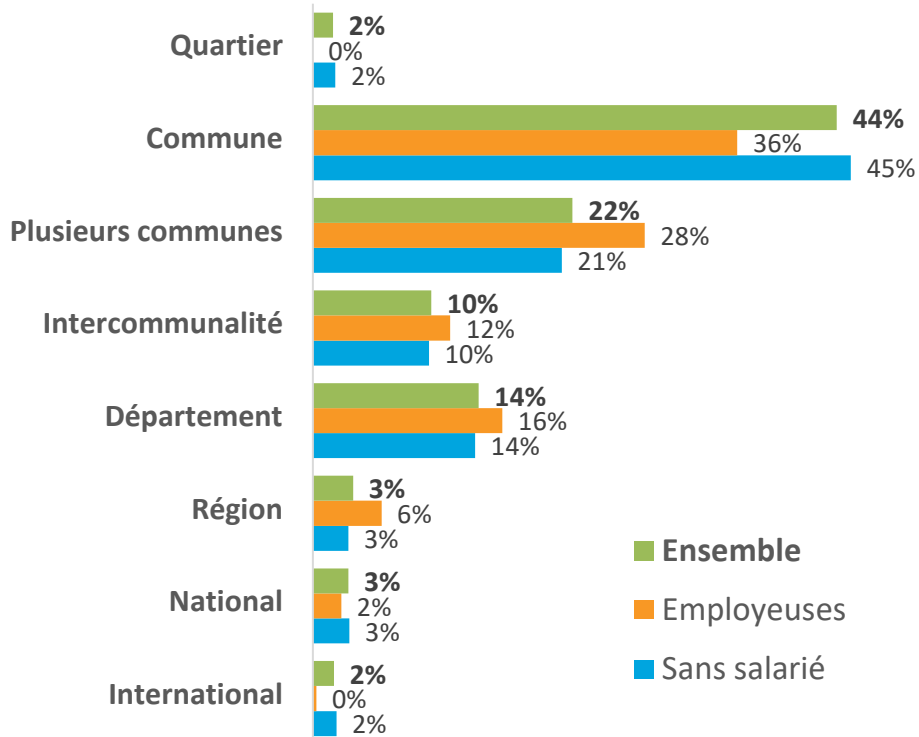
Associations employeuses : très variable selon les secteurs d'activité associatifs



Rayonnement / aire d'intervention des associations

La proximité prévaut très majoritairement

Aire géographique d'intervention



44% des associations opèrent à l'échelle communale

14% des associations interviennent au niveau départemental notamment dans le secteur de la Santé (40%)

L'intercommunalité ne concerne que 10% des associations et a encore du mal à trouver sa place.

⇒ **Les associations employeuses agissent en revanche le plus souvent au niveau intercommunal mais aussi départemental et régional.**

Appartenance à un réseau

57% des associations vendéennes sont affiliées à un réseau / une fédération

Appartenance à un réseau (plusieurs réponses possibles)

Fédération	46%
Réseau local ou national	10%
Maison des associations	6%
Groupe ou réseau visant la mutualisation de moyens	2%
Aucun	43%

Parmi les 57% déclarant adhérer à un réseau (48% en France), **la majorité des associations sont affiliées à une fédération (46%)**

Sport = logiquement les plus fédérées (76%) pour accéder aux compétitions officielles / homologuées.

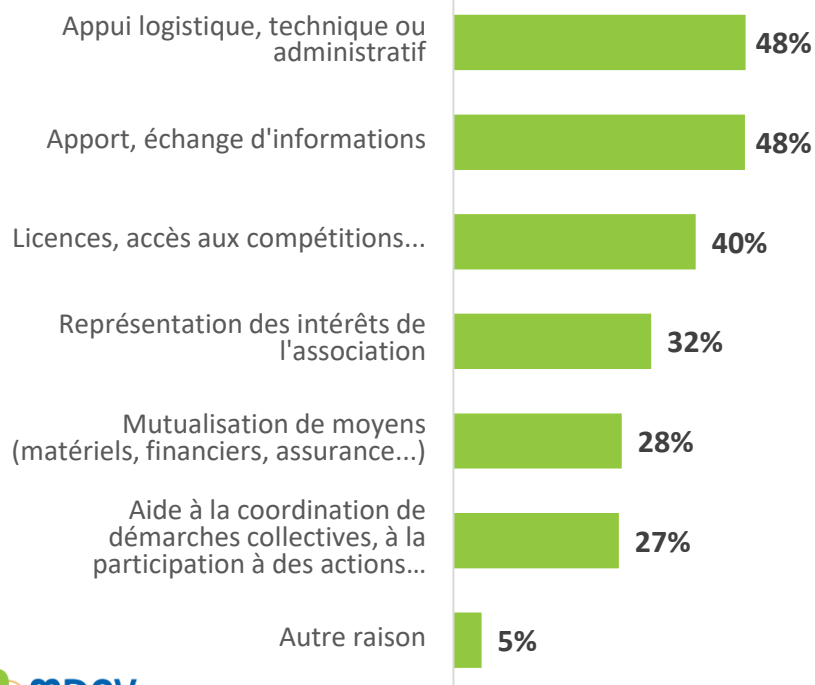
Culture (27%) et **les loisirs / vie sociale** (29%) sont, à l'inverse, les activités les moins affiliées.

Les structures employeuses sont plus majoritairement liées à un réseau (73%) comparées à celles ne disposant d'aucun salarié (55%).

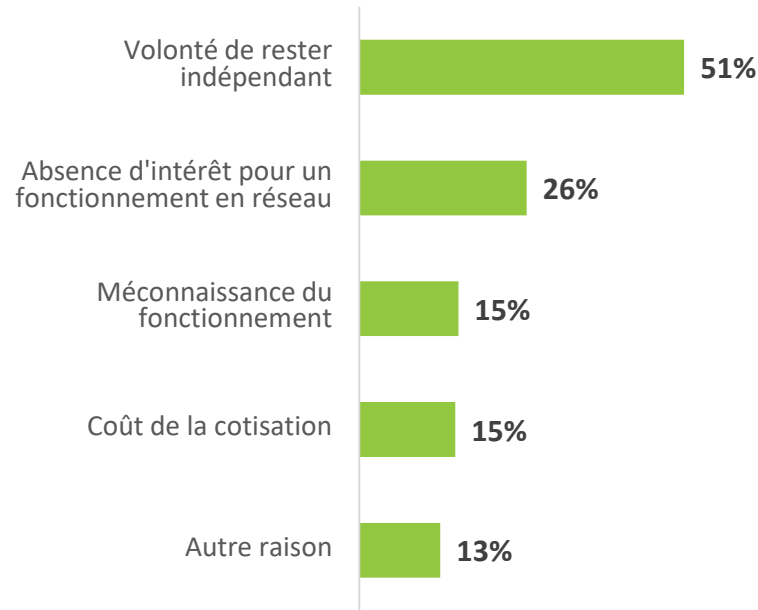
Appartenance ou non à un réseau

Des attentes et besoins variés qui légitiment l'affiliation à un réseau ... ou pas

Pour quelles raisons l'association appartient-elle à un réseau ? *(plusieurs réponses possibles)*



Pour quelles raisons l'association n'appartient-elle à aucun réseau ? *(plusieurs réponses possibles)*



Les membres des associations

Adhérents et bénévoles

Un adhérent est une personne physique ou morale faisant partie de l'association et ayant éventuellement payé une cotisation ; il participe aux AG avec un droit de vote.

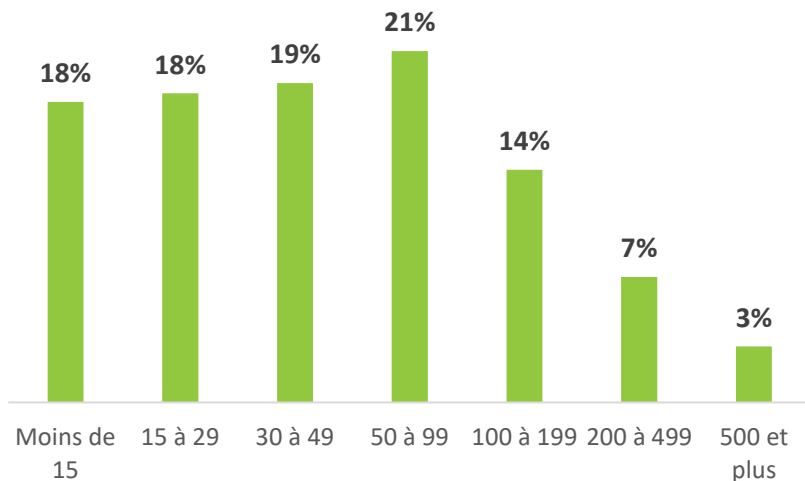
Un bénévole est une personne physique qui donne de son temps librement à une association (qu'il soit adhérent ou pas).

Dirigeants et gouvernance

Les adhérents

Plus de la moitié des associations vendéennes ont moins de 50 adhérents

Répartition des associations vendéennes
au regard du nombre d'adhérents



* Pour le calcul de la moyenne, nous avons exclu 3 associations (type fédération ou groupement d'associations) qui regroupent chacune entre 8 000 et 16 000 adhérents. Avec ces 3 associations, la moyenne globale gagnait 25 adhérents (soit à 134).

54% des associations vendéennes ont moins de 50 adhérents (53% en France), dont plus d'un tiers moins de 30 adhérents.

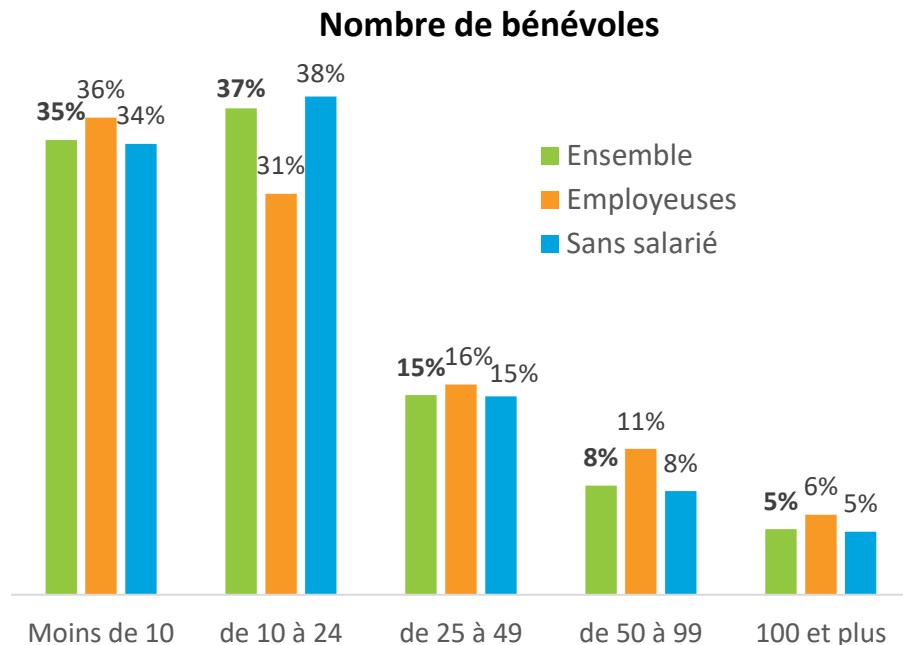
À l'inverse, elles ne sont que **3% à compter 500 adhérents ou plus** (idem en France).

En moyenne, on compte 109 adhérents* par association en Vendée :

- Employeuses : 181 adhérents en moyenne
- Sans salarié : 92 adhérents en moyenne

Les bénévoles

En moyenne, on compte 33 bénévoles par association en Vendée



72% des associations comptabilisent moins de 25 bénévoles, dont 35% moins de 10.

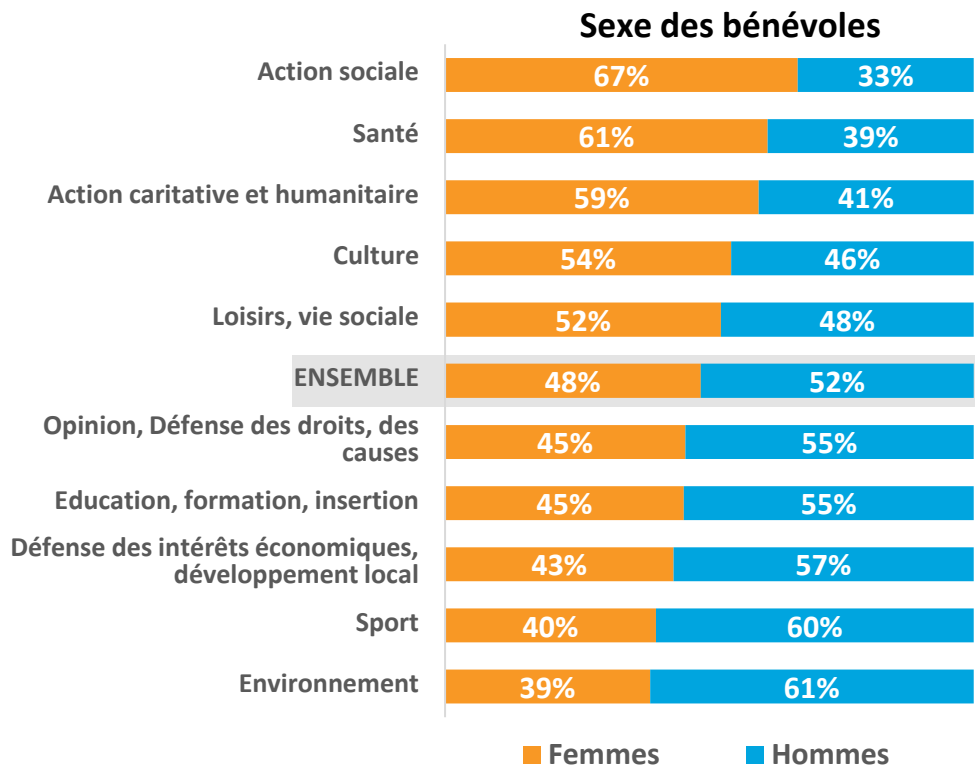
En France, on observe à peu près ces mêmes proportions.

En moyenne, on dénombre 33 bénévoles par association en Vendée :

- Employeuses : 54 bénévoles
- Sans salarié : 27 bénévoles

Les bénévoles

La répartition par sexe des bénévoles est très dépendante du secteur associatif



Le bénévolat est légèrement plus masculin mais cela dépend beaucoup des secteurs :

- Secteurs de l'Environnement et du Sport : bénévolat nettement à majorité masculine
- Secteurs de l'Action sociale, de la Santé ou de l'Action caritative / Humanitaire : bénévolat majoritairement féminin

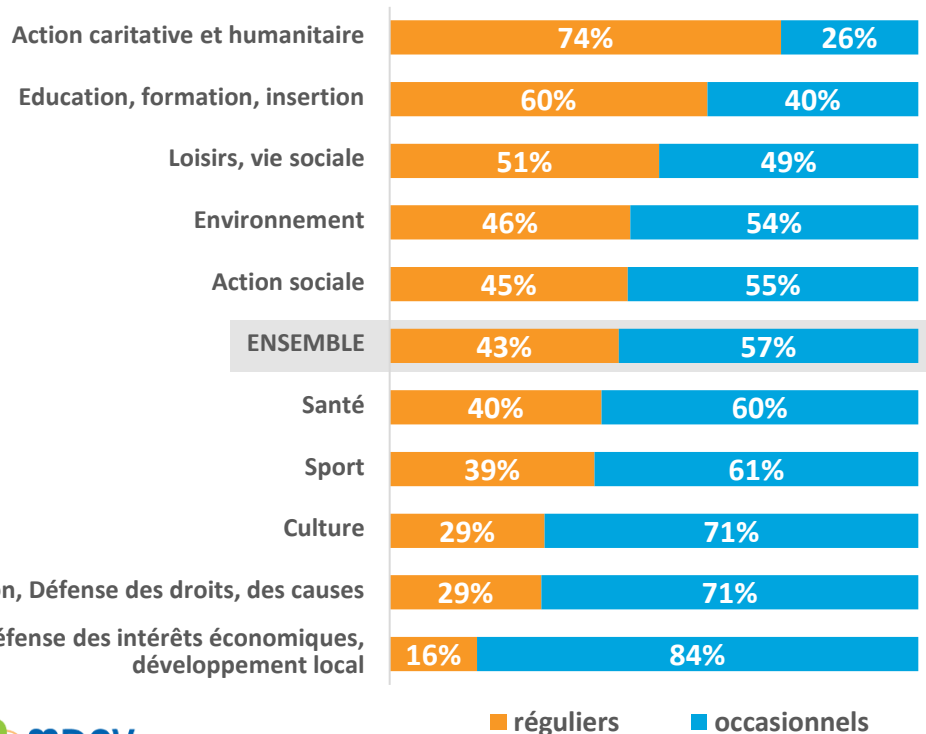
⇒ **Les activités associatives demeurent donc assez genrées au regard des missions qu'elles remplissent.**

Les bénévoles

Un peu plus de 40% d'entre eux interviennent régulièrement* pour l'association

Régularité* des bénévoles

(* réguliers = présents au moins une fois par semaine)



43% des bénévoles sont réguliers contre 57% occasionnels.

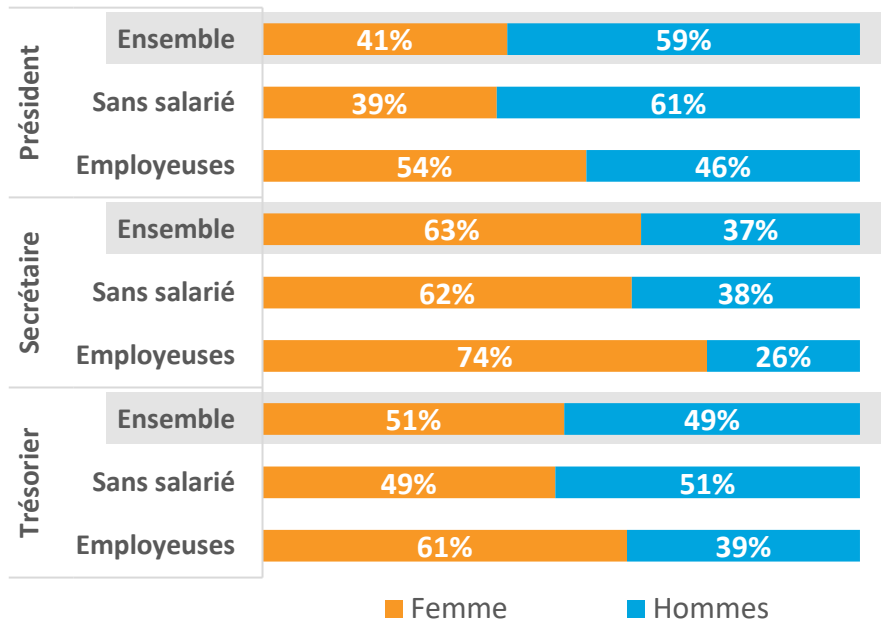
Les secteurs qui mobilisent le plus régulièrement leurs bénévoles :

- Action caritative et Humanitaire : **74%**
- Education, formation et insertion : **60%**
- Loisirs-Vie sociale : **51%**

Caractéristiques / Profils des dirigeants

Moins de femmes que d'hommes à la présidence des associations

Sexe des dirigeants associatifs



La fonction de président demeure occupée par des hommes dans près de 60% des associations vendéennes.

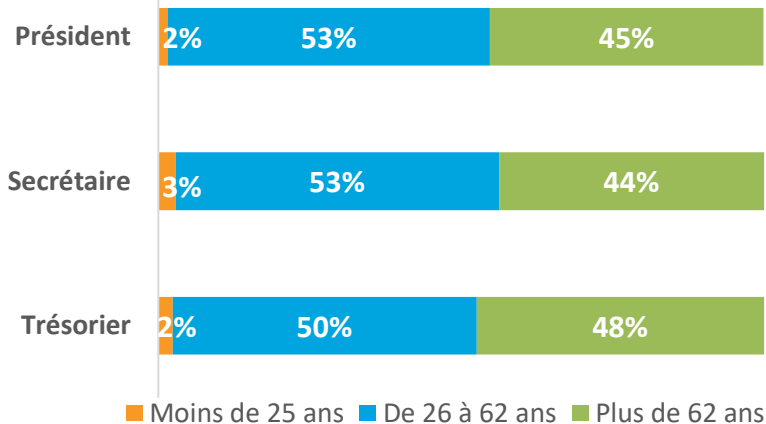
La parité est en revanche effective pour les trésoriers, tandis que les secrétaires sont majoritairement des femmes.

Les associations employeuses (notamment les secteurs Action sociale, Santé et Caritatif) sont en revanche majoritairement dirigées par des femmes: 54% présidents, 74% secrétaires et 61% trésorières.

Caractéristiques / Profils des dirigeants

Les plus de 62 ans très présents parmi les dirigeants associatifs

Âge des dirigeants associatifs

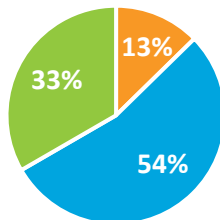


Les plus de 62 ans occupent de 44 à 48% des fonctions de dirigeants (président, secrétaire ou trésorier) alors qu'ils ne représentent que 33% de la population vendéenne de 15 ans ou plus.

En revanche, les associations vendéennes employeuses, sont dirigées majoritairement par des personnes d'âge intermédiaire entre 26 et 62 ans :

- 65% des présidents
- 66% des secrétaires
- 67% des trésoriers

Répartition de la population vendéenne de plus de 15 ans en 2021



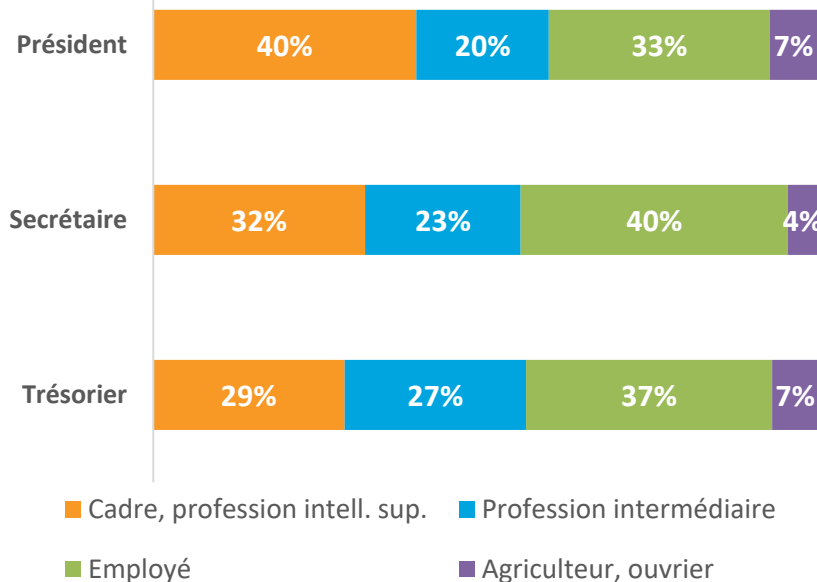
⇒ Toutes associations confondues, le profil des dirigeants reste majoritairement celui de personnes en âge d'être actif.

Caractéristiques / Profils des dirigeants

Une majorité des associations demeure présidée par des cadres/prof. intellectuelles supérieures

La catégorie socio-professionnelle* (CSP) des dirigeants associatifs

(*ou ancienne CSP si dirigeant retraité)



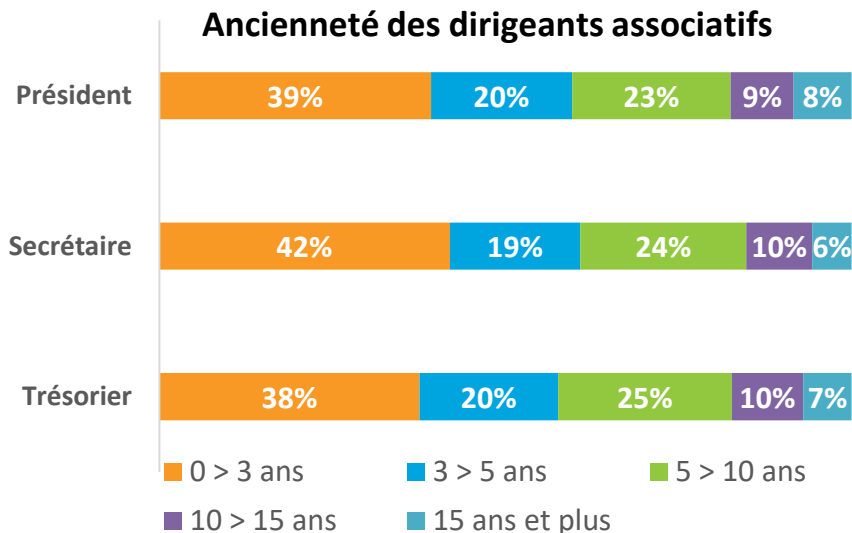
40% des présidents sont issus de la CSP « Cadres et Professions intellectuelles Supérieures » ...

... alors que cette dernière ne représente que 9% des actifs vendéens (et par extension, une proportion similaire chez les retraités anciens cadres).

La CSP des «Ouvriers & Agriculteurs » est en revanche largement sous-représentée (7%) alors qu'elle pèse pourtant près d'un tiers des actifs et retraités vendéens.

Caractéristiques / Profils des dirigeants

Une ancienneté moyenne des dirigeants associatifs légèrement supérieure à 5 ans



En moyenne, un dirigeant associatif vendéen reste **un peu plus de 5 ans dans ses fonctions.**

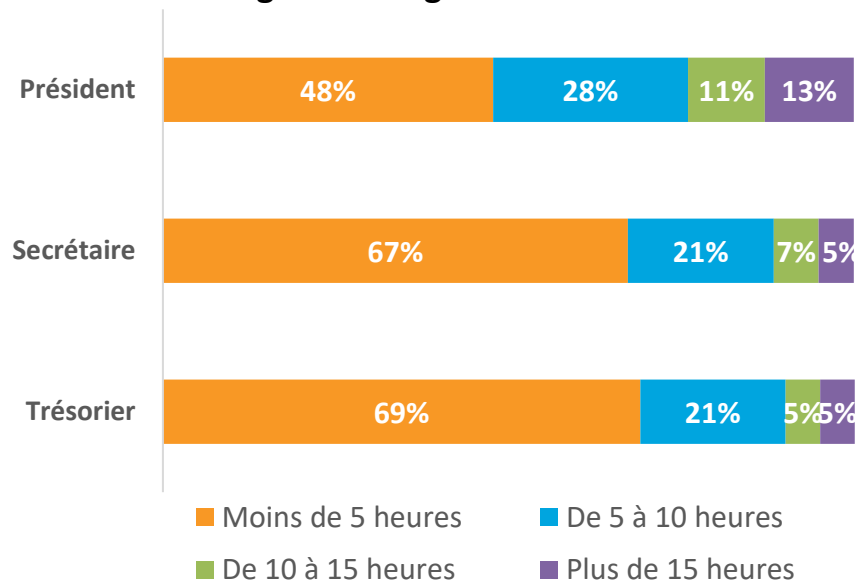
- 40% des dirigeants ont moins de 3 ans d'ancienneté
- 17% en ont plus de 10 ans

⇒ **Le renouvellement des responsables associatifs s'opère globalement sur des échelles de temps raisonnables.**

Caractéristiques / Profils des dirigeants

Temps hebdomadaire consacré par les dirigeants à l'association

Temps hebdomadaire consacré par les dirigeants à la gestion de l'association



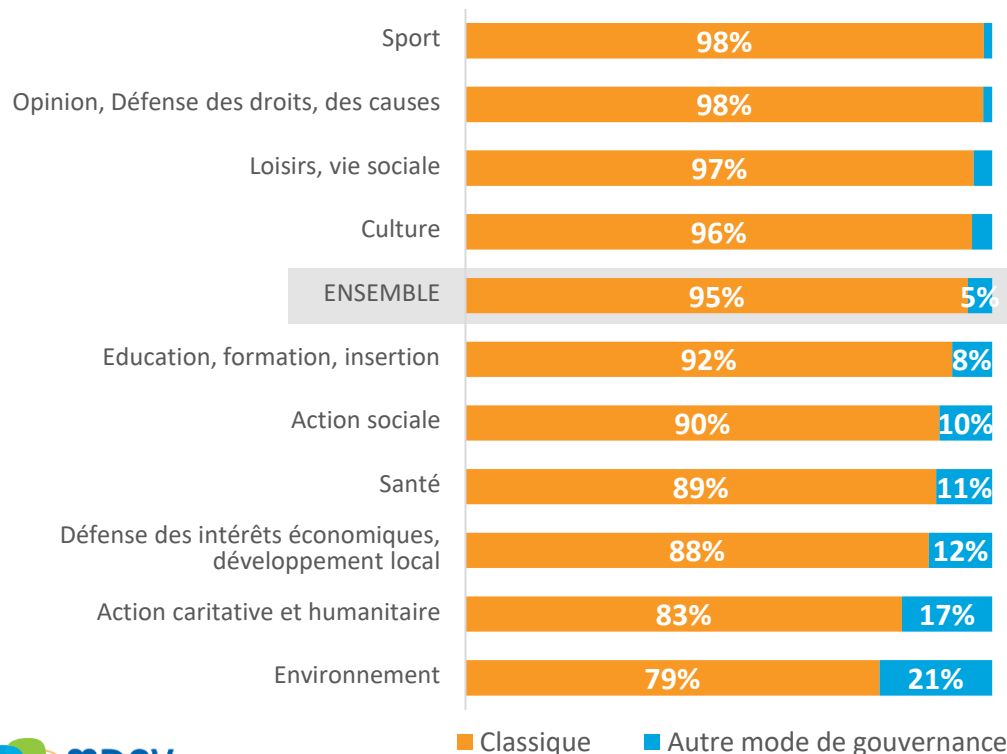
52% des présidents consacrent plus de 5 heures par semaine à l'association, dont 24% déclarant une charge supérieure à 10 heures.

Dans les associations employeuses, les présidents et trésoriers investissent plus de temps que la moyenne « toutes associations » tandis que le temps des secrétaires est identique (charges administratives réalisées par les salariés).

Modes de gouvernance

95% des associations vendéennes s'appuient sur un mode de gouvernance classique

Les modes de gouvernance



Le mode de **gouvernance classique** correspond à l'élection d'un Conseil d'Administration avec un Bureau

Les autres modes de gouvernance correspondent à **une forme collégiale** :

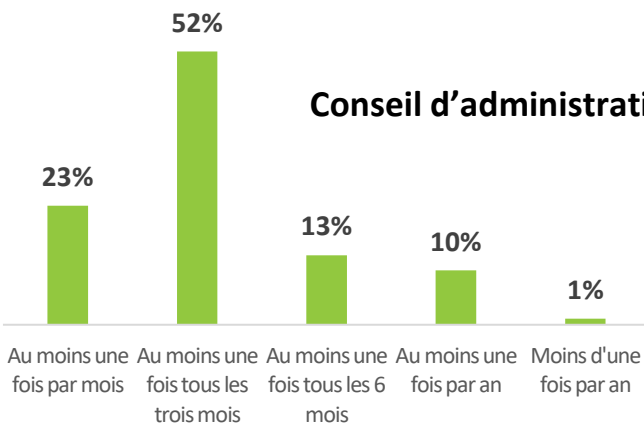
- Bureau collégial avec des Co-présidents, Co-trésoriers...
- Conseil d'administration collégiale sans bureau
- Les Collectifs* sans CA et Bureau

* peu représentés en Vendée

Conseil d'administration & Bureau

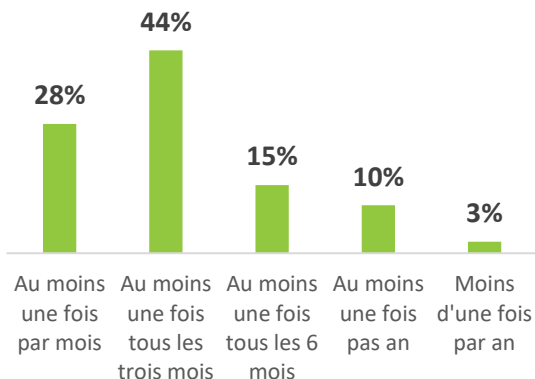
Composition & fréquence des réunions

Conseil d'administration



Le Conseil d'administration « type » compte en moyenne **11 membres** dans les associations vendéennes et est composé à **48% par des femmes** et à **52% par des hommes**.

Bureau



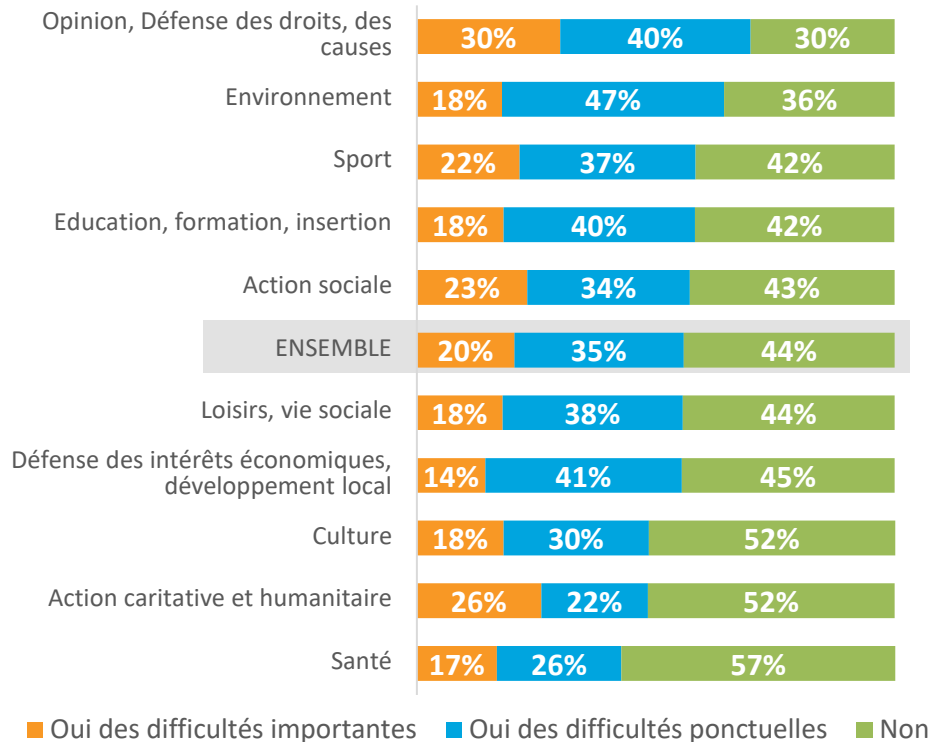
Le Bureau « type » compte **6 membres** et est composé à **47% par des femmes** et à **53% par des hommes**.

⇒ Pour les associations employeuses, la fréquence des réunions est un peu plus soutenue : **36% d'entre elles convoquent le Bureau au moins une fois par mois** et **50% au moins une fois tous les 3 mois**.

Le bureau

Un renouvellement des dirigeants qui pose question

Rencontrez-vous des difficultés à renouveler les dirigeants de l'association ?



55% des associations déclarent rencontrer des difficultés pour renouveler leur équipe dirigeante dont 20% de manière importante.

⇒ Ces difficultés de renouvellement sont encore plus marquées pour les associations employeuses.

Portrait-robot des dirigeants associatifs vendéens

Le Bureau type de l'association vendéenne



PRÉSIDENT

- 59% hommes
- 53% âgés de 26 à 62 ans / 45% de plus de 62 ans
- En fonction depuis 5,5 ans en moyenne
- Cadre, profession intellectuelle supérieure



TRÉSORIER

- 51% femmes
- 50% entre 26 et 62 ans / 48% plus de 62 ans
- En fonction depuis 5,5 ans
- Employé



SECRÉTAIRE

- 63% femmes
- 53% entre 26 et 62 ans / 44% plus de 62 ans
- En fonction depuis 5,1 ans
- Employé

Ressources des associations

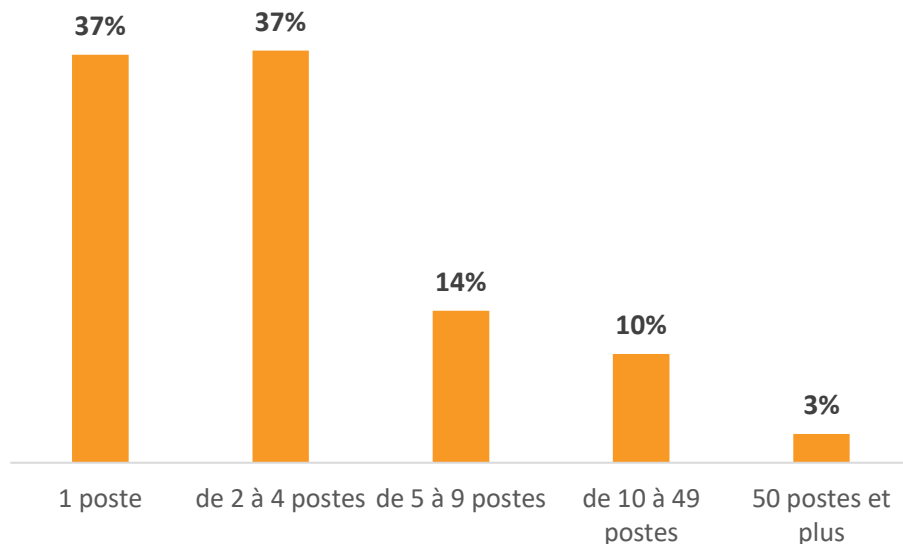
Ressources humaines & financières

Ressources humaines

Près de 40% des associations vendéennes employeuses ne comptent qu'un salarié

Taille des associations employeuses

(en nombre de salariés tous type de contrats et tous temps de travail confondus)



74% des association employeuses en Vendée comptent moins de 5 salariés ... et 37% n'en comptent qu'un seul.

Le profil moyen de l'association employeuse :

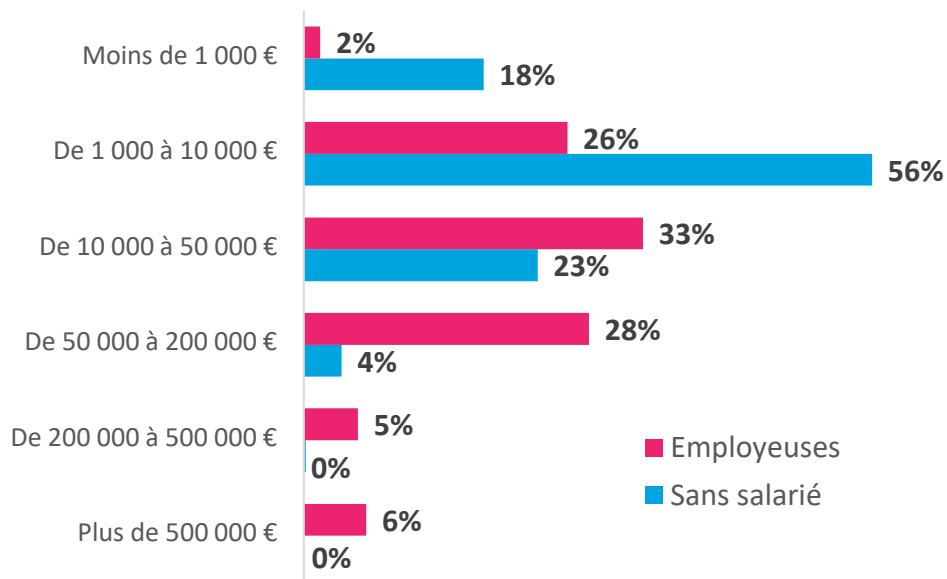
➤ **7,8 salariés**

- dont **6,3 postes en CDI**
- dont **1,2 postes en CDD**
- dont **0,3 poste avec un autre type de contrat**

Ressources financières

74% des associations sans salarié ont un budget annuel inférieur à 10 000€

Montants des comptes des associations en 2022



96% des associations sans salarié disposaient de moins de 50 000 € de budget annuel en 2022 dont 74% moins de 10 000 € et 18% moins de 1 000 €.

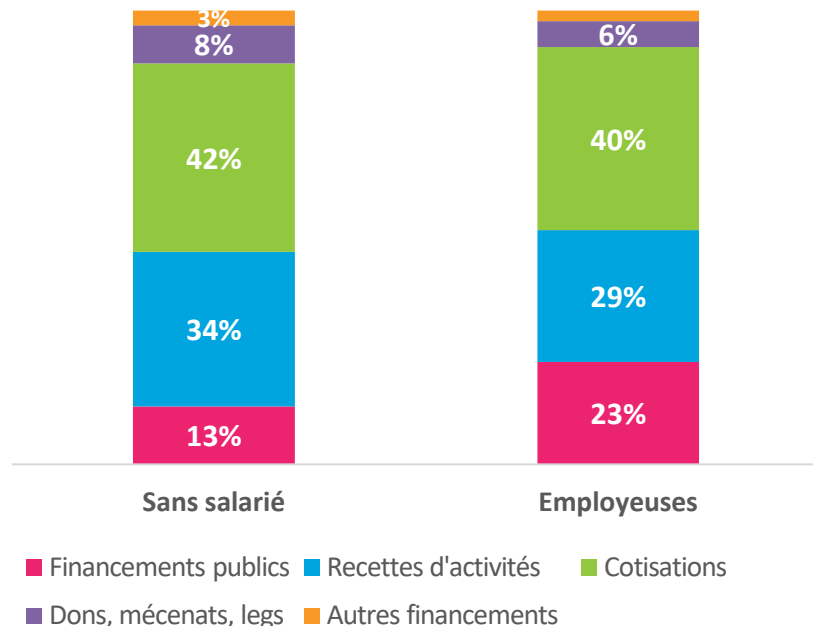
À l'inverse, pour 39% des associations employeuses, le montant du budget dépassait les 50 000 € en 2022.

Ressources financières

Les cotisations des membres actifs sont la 1^{ère} ressource des associations

Ressources associatives moyenne en 2022

(part relative de chaque nature de ressource)



En moyenne, la première ressource des associations (en poids relatif dans l'ensemble des budgets des structures enquêtées), qu'elles soient employeuses ou non, **demeure les cotisations des membres actifs (autour de 40% des produits).**

Les recettes d'activités représentent la deuxième source de fonds pour en moyenne **29% à 34%** des produits.

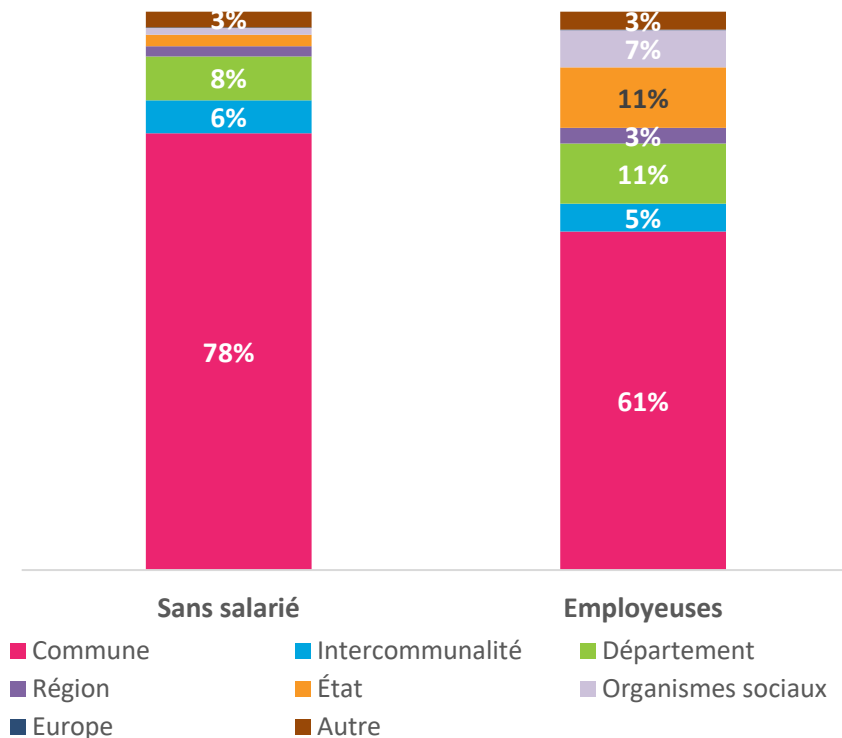
Les financements publics complètent le podium avec un poids relatif équivalent à **23% des ressources pour les associations employeuses et à 13% pour les autres.**

⇒ **Les dons demeurent à des niveaux globalement mesurés dans les ressources associatives : de 6 à 8% en poids relatif et restent une piste de développement.**

Ressources financières

Financements publics : la commune 1^{er} partenaire des associations

Origine des financements publics en 2022



En termes de financements publics, la commune est en moyenne, de très loin, le premier financeur des associations (en poids relatif dans les budgets) dans :

- 78% des associations sans salarié
- 61% des associations employeuses

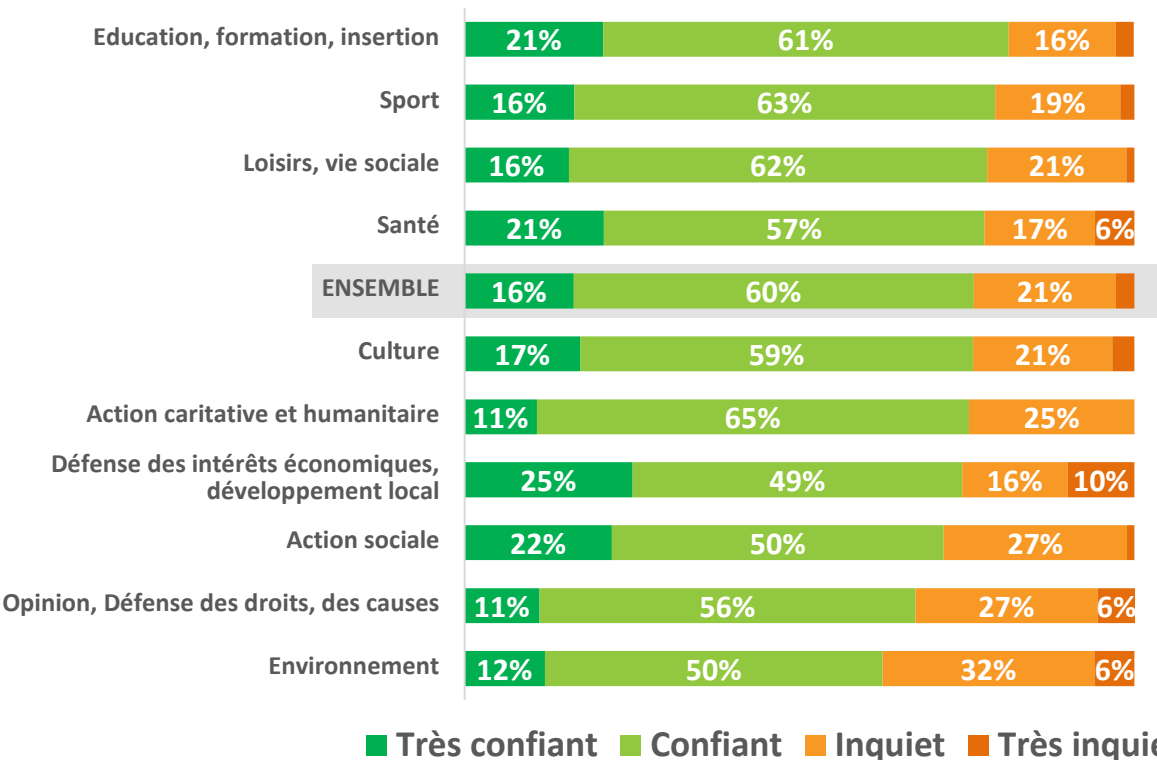
Le Département est le deuxième financeur public des associations et plus particulièrement des associations employeuses : 11%.

En conclusion

Et demain ?

Les associations sont majoritairement confiantes dans l'avenir

En ce qui concerne l'avenir de votre association ?



76% des associations se disent confiantes dans l'avenir, dont 16% très confiantes ...

... et inversement près d'un quart, tout de même, se déclarent inquiètes (dont 3% très inquiètes).

Principales difficultés et besoins pour aujourd'hui et demain

- ⇒ Pour 43% des associations (mais 54% des associations employeuses), la question de la gouvernance est problématique (essentiellement celle du renouvellement des dirigeants).
Besoin d'engagement dans les postes à responsabilité.
- ⇒ Pour 23% des associations (mais pour 40% des associations employeuses) la situation financière pose question pour demain.
Besoin de sécuriser les financements dans le temps, de visibilité financière, de diversifier les ressources
- ⇒ 22% des associations ont des besoins matériels et particulièrement celui de la **mise à disposition de locaux pour les activités et les réunions.**
- ⇒ 19% déclarent enfin rencontrer des difficultés dans leur gestion administrative et juridique.
Besoin de simplification des procédures administratives ... mais aussi de professionnalisation (de la gouvernance et parfois des salariés également)



Merci de votre écoute

Collectivités & associations - Permanences ou ruptures ? Quelles stratégies pour demain ?

Éric HERVOUET - Vice-Président de l'association des Maires de Vendée
- Maire délégué de Montaigu Vendée

Alexandre HUVET - Président de Challans Gois Communauté
- 1^{er} adjoint à la ville de Challans

Stéphane DESPRES - Président de l'école de musique intercommunale
de Vie et Boulogne

Associations employeuses - Tendances et problématiques - Quels enjeux pour demain ?

Jean-Guy PERREAU - Président de La Roche Volley-Ball

Régine JAUNATRE - Directrice du Centre d'Étude et d'Action Sociales (CEAS) et du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Philippe RIAANT - Président du Groupement Employeur Associatif (GEA)

Associations & Entreprises

Partenariat, mécénat, ... Quels modèles de coopération pour demain ?

Nicolas FROUIN - Chargé des Relations Publiques - Crédit Mutuel Océan

Frédéric LACROIX - Président Association Solidarité Expertise (ASE)

Pascal GIULIANI - Vice-Président du Fonds de Dotation Vendée Solidaire (FDVS)



Conclusion